



V Commune de andœuvres



Les autorités

Maire
M^{me} Catherine Kuffer-Galland

Adjoints
M. Emmanuel Foëx,
M^{me} Gabrielle Gourdou-Labourdette

Conseil municipal
Il est composé de 17 membres et est présidé par M. Jean-Philippe de Toledo

Population

2670 habitants
Rang: 23^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

361 emplois
Secteur primaire: 6,4%
Secteur secondaire: 17,7%
Secteur tertiaire: 75,9%
Rang: 28^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public: 68,3%
Enseignement enfantin et primaire: 34,5%
Cycle d'orientation: 9,4%
Niveau secondaire et tertiaire: 17,2%
Enseignement privé: 31,7%
Rang: 24^e commune du canton sur 45

Les surfaces

- Agricole 64,12%
- Zone à bâtir 34,57%
- Zone de verdure 0,42%
- Bois et forêt 0,89%
- Surface improductive 0%

Rang: 23^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

31 centimes

Mairie

104, route de Vandœuvre
1253 Vandœuvre
Tél. +41 22 750 14 18
Fax +41 22 750 97 20
E-mail: info@vandoeuvres.ch

Horaire

Lundi et mardi:
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Mercredi, jeudi et vendredi:
de 9 h à 12 h, après-midi fermé

Services communaux

Secrétaire général
M. Thierry Brichet

Voirie

Levée des déchets
M. Thierry Pradervand, tél. 079 625 27 87
Espaces verts
Cantonniers communaux, tél. 022 750 12 68

Service du feu

Compagnie des sapeurs-pompiers
de Vandœuvre
M. Samuel Castella, commandant
Tél. portable: 079 409 27 84
www.pompiers-vandoeuvres.ch

Gendarmerie

Poste de la Pallanterie
249, route de la Capite, 1222 Vézenaz
Tél. 022 427 98 60

Protection civile

Organisation de protection civile Seymaz
M. Stéphane Barbat, chef
18, chemin de l'Ancien-Tir, 1252 Meinier
Tél. 079 607 73 83

Armoiries

Coupé de gueules et de sinople à la coquille
d'or brochante.
La coquille figurant sur les armoiries de
Vandœuvre est l'attribut de saint Jacques,
patron de l'ancienne paroisse de Vandœuvre.
Ces armes de composition furent approuvées
par le Conseil d'Etat le 12 juin 1924, sur
proposition du Conseil municipal.

La commune en bref: dans le respect de son passé gallo-romain et de sa valeur environnementale, Vandœuvre, commune résidentielle, poursuit une croissance mesurée et harmonieuse.

Brins d'histoire

Fouilles archéologiques ou époque gallo-romaine

De 1988 à 1991, des fouilles archéologiques entreprises sous le temple de Vandœuvre ont permis de mettre au jour les vestiges d'une villa romaine datant du I^{er} au II^e siècle et agrandie au II^e siècle.

Ces découvertes revêtent un caractère exceptionnel, car elles démontrent une occupation permanente de Vandœuvre du I^{er} au XXI^e siècle. C'est pourquoi, en 2006, le service cantonal d'archéologie a souhaité poursuivre ces fouilles, en lien avec l'abattage d'un arbre suivi d'un projet de réaménagement global de la place du village. Les nouvelles investigations ont mis en évidence une partie des pièces d'habitation de la villa, un portique à colonnades et des chapiteaux, ainsi que de nombreux fragments de peintures murales, de bases de colonnes, de pièces, d'objets de parure et de morceaux de poterie.

A l'extérieur, un bassin ornamental, orienté plein sud, ainsi que des canalisations provenant du caldarium et du frigidarium, ont rappelé aux archéologues que leurs prédécesseurs des années 1990 avaient découvert des thermes au nord de la villa. Vu l'importance régionale du site et en raison de sa longue histoire et de sa relativement bonne conservation, la villa gallo-romaine de Vandœuvre fera l'objet d'une salle du Musée d'art et d'histoire, car elle constitue aussi une référence unique pour la compréhension de la christianisation des campagnes et du passage de l'Antiquité au haut Moyen Age.

Du Moyen Age à nos jours

Mais si ce qui deviendra le cœur du village a connu ses moments de gloire à l'époque romaine, force est de reconnaître que durant le millé-



Fouilles archéologiques.

Photographie: Catherine Walder

naire qui a suivi, il est tombé dans l'oubli. C'est en 1225 que le nom de Vendovre apparaît pour la première fois: il ne désigne pas alors le village, mais vraisemblablement un grand propriétaire. Pour certains, ce nom viendrait du gaulois Vindobriga, composé de *vindos*, blanc, brillant, et de *briga*, désignant le bourg, le château. Vandœuvre signifierait donc «le château ou le bourg blanc». Une autre hypothèse émise est Vindovera «la rivière blanche», ou encore, plus simplement, le château de Vindos, Vindos pouvant être un nom propre.

Acquisée très tôt au mouvement de la Réforme (1536), la paroisse de Vandœuvre, alors plus étendue qu'aujourd'hui, devint une commune lorsque la République fut annexée à la France (loi du 8 fructidor an VI, autrement dit le 25 août 1798).

De la Restauration à nos jours

Son évolution démographique est restée très faible jusqu'au XX^e siècle, puisque de 548 habitants en 1800, Vandœuvre n'en avait toujours que 552 en 1900! En 1950, elle comptait encore plus de têtes de bétail que d'habitants... C'est

surtout depuis les années 1970 (1448 habitants) que sa population a augmenté: 1865 en 1980, 2333 en 1990 et 2670 aujourd'hui.

En ce début de XXI^e siècle, Vandœuvre forme une commune d'une superficie de 4,42 km², qui comprend le village de ce nom ainsi que les hameaux de Chougny, Crête, Pressy, Miolan et Bessing. Malgré sa réputation, justifiée, de commune résidentielle, près des deux tiers de son territoire sont encore en zone non constructible.

La volonté des autorités communales, avérée depuis des législatures, est de maintenir la qualité de vie exceptionnelle de la commune, qui en fait son principal attrait. Qualité due à la valeur remarquable des sites paysagers et du patrimoine bâti. Ce souci de développement maîtrisé et harmonieux ne doit cependant pas occulter le rôle politique actif que Vandœuvre doit assumer, pour ses habitants en priorité, mais aussi en tant que commune d'Arve-Lac et partie intégrante du tissu intercommunal genevois: construction de logements dans la continuité du village, revitalisation de celui-ci, assainissement des infrastructures routières, de chauffage et d'éclairage, modération du trafic et mobilité douce, par exemple. Et sur le plan intercommunal, développement ou participation à des projets réunissant plusieurs communes, tels que l'étude d'un centre sportif à Rouelbeau, ou encore engagement accru dans des regroupements à but social, culturel ou structurel que les communes, entités souvent trop petites pour les endosser, doivent créer et assumer en commun.

Tout cela – et bien d'autres choses encore – dans le respect de la douceur de vivre que Vandœuvre connaît depuis l'ère gallo-romaine.



Vy-Borgne.

Photographie: Thierry Brichet

Catherine Kuffer-Galland
Maire